



Interpellation dans la rue

Par **manuefaure43**, le **30/06/2009** à **11:37**

Bonjour, je me suis fait interpellé brutalement par la fille de mon fournisseur de fioul dans un supermarché, elle m'a attrapé fortement le bras et m'a insulté. La raison la voici :
Je m'étais arrangé avec elle pour régler ma facture en plusieurs fois, soit 100 € par mois. Au mois de mars je lui ai envoyé 400 € car je savais que pour avril, mai et juin je ne pourrais rien donner, donc j'ai payé pour les 4 mois d'un coup, et je mettais de côté de l'argent pour le règlement de juillet. Comme convenu j'avais tenu mes engagements. Seulement elle ne l'a pas vu de cette façon et a envoyé la somme restante à payer chez un huissier, pour 210 € que j'aurais réglé comme prévu début juillet et août.
Quand elle m'a attrapé elle nous a traité de bon à rien, de fainéants moi et mon conjoint et elle nous a clairement dit qu'on ne devrait pas habiter dans une maison si on ne pouvait pas assumer et ça devant tout le monde au supermarché.
Sur le coup je n'ai pas réagi, trop surpris d'un tel comportement.
A-t-elle le droit d'agir de cette façon et que puis-je faire, je ne veux pas laisser passer une telle chose ?
Nous sommes actuellement au chômage et nos revenus ne nous permettent pas de pouvoir avoir un avocat.
Merci par avance